

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2018

18-10-231

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 9 octobre 2018

L'an deux mille dix-huit le quinze octobre à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Monique MEYNARD, Christophe DARDENNE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie POUZARGUE (pouvoir à Michel Galand), Omar N'FATI (pouvoir à Corinne Venayre), Noureddine BOUACHERA (Pouvoir à Laurence Rouède), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot), Alain HERAUD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance

CULTURE

MUSÉE: EXPOSITION "21, RUE DE LA BOÉTIE, LIBOURNE" - VENTE DE CATALOGUES

Du 27 octobre 2018 au 2 février 2019, la Chapelle du Carmel, accueillera dans une version spécifiquement adaptée, la prestigieuse exposition « 21 rue La Boétie » .

Ce projet d'envergure internationale met à l'honneur la personnalité du légendaire marchand d'art Paul Rosenberg, ami des plus grands artistes de son temps, Picasso, Braque, Léger, Matisse, pour n'en citer que quelques-uns.

Conçue avec le concours de Mme Anne Sinclair, et inspiré de son livre éponyme, cette exposition présentera quelques chefs-d'œuvre de l'art moderne, dans une scénographie et une narration originales, recentrées sur la problématique de la spoliation des biens juifs pendant la Seconde Guerre mondiale et l'histoire particulière de Libourne.

Vu l'article 8-1 de la délibération du conseil municipal N° 18-03-045 relatif à la vente du catalogue « 21, rue la Boétie » édité à l'occasion de l'exposition présentée à Liège,

Considérant que le musée des beaux-arts de Libourne souhaite à l'occasion de cette exposition :

- Accepter la mise en dépôt vente du catalogue « 21, rue de l'exposition de Lièges et fixer le prix unitaire de vente à 30€ »
- Mettre en vente, au prix unitaire de 20€, 40 exemplaires du catalogue « L'art victime de la guerre » édité par les éditions Le Festin

Envoyé en préfecture le 24/10/2018
Reçu en préfecture le 24/10/2018 occasion
Affiché le 
ID : 033-213302433-20181015-DELIB18_10_231-DE

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (33 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant :

-à signer la convention de dépôt vente avec TEMPORA S.A relative au catalogue « 21, rue la Boétie » et à fixer à 30€ le prix de vente unitaire de ces ouvrages

-à fixer le tarif de vente des ouvrages « L'art victime de la guerre » édité par les éditions Le Festin au prix unitaire de 20 €

Imputation budgétaire : chapitre 923

-Régie des recettes du Musée des Beaux Arts et de la Chapelle du Carmel,

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Pour le Maire,
Thierry MARTY, Troisième Adjoint
de la Ville de Libourne

Pour expédition conforme,
Pour le Maire,
Thierry MARTY, Troisième Adjoint
de la Ville de Libourne



SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2018

18-10-232

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 9 octobre 2018

L'an deux mille dix-huit le quinze octobre à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Monique MEYNARD, Christophe DARDENNE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie POUZARGUE (pouvoir à Michel Galand), Omar N'FATI (pouvoir à Corinne Venayre), Noureddine BOUACHERA (Pouvoir à Laurence Rouède), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot), Alain HERAUD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance

CULTURE

FESTIVAL RITOURNELLES: ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION PERMANENCES DE LA LITTÉRATURE

En complément de la délibération 18-04-051 du 5 avril 2018 relative au vote du budget primitif 2018 et au vote des subventions aux associations,

Considérant que la Ville de Libourne souhaite soutenir les initiatives des acteurs locaux en matière d'offre culturelle permettant de soutenir la diffusion, d'encourager les pratiques, la découverte des genres nouveaux ou de participer à une réflexion,

Considérant la demande de soutien de l'association Libournaise Permanences de la Littérature pour l'organisation de la 19ème édition de son Festival « Ritournelles » qui se déroulera du 8 au 17 novembre 2018 à Libourne, Bordeaux, Biarritz, Saint Denis de Pile et Limoges;

Considérant l'intérêt de ce projet notamment en matière de sensibilisation à la création littéraire et à la lecture,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**33** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à l'attribution et au versement d'une subvention d'un montant de 1 500€ à l'association Permanences de la Littérature pour l'organisation de la 19ème édition de son Festival « Ritournelles »

Imputation budgétaire: chapitre 923.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Pour le Maire,
Thierry MARTY, Troisième Adjoint
de la Ville de Libourne

Pour expédition conforme,
Pour le Maire,
Thierry MARTY, Troisième Adjoint
de la Ville de Libourne